



Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps

Compte rendu **Conseil Communautaire** *Mardi 19 juillet 2011*

Délégués présents avec droit de vote :

<u>La Vernaz :</u>	GARIN Jacqueline (DT) et HAUTEVILLE-LONGET Yves (DT)
<u>Seytroux :</u>	MORAND Jean-Claude (DT) et BOINNARD Catherine (DT)
<u>Saint Jean d'Aulps :</u>	CHARNAVEL Marie-Thérèse (DT) et GUILLAUME Bernard (DT)
<u>Essert-Romand :</u>	GAILLARD Roger (DT)
<u>La Côte d'Arbroz :</u>	BAUD Marie-Thérèse (DT) et MUFFAT Sophie (DT)
<u>Montriond :</u>	LAGRANGE Georges (DT) et PEERSMAN André (DS)
<u>La Forclaz :</u>	GALLAY Gilbert (DT) et GALLAY Cyrille (DT)
<u>Le Biot :</u>	TOURNIER Henri-Victor (DT) et MORAND Yann (DT)
<u>La Baume :</u>	POLLIEN Frédéric (DT)

Délégués présents sans droit de vote :

BREHIER Emile (DS Montriond), DUFOUR Michel (DS La Côte d'Arbroz), ROSSET Michel (DS Seytroux) et DEMESTE Isabelle (DS La Forclaz)

Délégués absents :

GARNIER Guy (DS Essert-Romand), COLLET Jean (DS Saint Jean d'Aulps), RENEVIER Frédéric (DS Le Biot), VULLIEZ Julie (DS La Baume) et LABAR Philippe (DS La Vernaz)

Délégués excusés :

LANCON Gérard (DS Essert-Romand) et COFFY Serge (DT La Baume)

Autres personnes présentes :

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur) et MONTET Charles-Henri (Responsable financier et administratif)

1- Point sur les réunions aux organismes extérieurs

- 30 juin : conseil syndical SIAC
- 6 juillet : COPIL PPT
- 7 juillet : Géoparc (*préparation venue experts*)
- 8 juillet : Comité syndical SYANE
- 13 juillet : Géoroute (*sites de la Vallée d'Aulps*)

2- Marchés publics

Charles-Henri MONTET précise qu'une consultation a été lancée pour la réfection du réseau d'eaux pluviales à Montriond (lieudit La Bouverie). Seule l'entreprise GRAMARI a déposé une offre, sur la base d'un devis estimatif qui s'élève à 69 262,50 euros HT. Malgré la délégation de pouvoir à la Présidente pour la passation des MAPA dont le montant est inférieur à 90 000 euros HT, il propose aux membres du Conseil Communautaire de délibérer sur l'attribution de ce marché dans la mesure où des aléas de chantier sont à prévoir et que le montant total des travaux pourrait très bien dépasser le seuil des 90 000 euros HT.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de GRAMARI pour le marché lancé en vue de la réfection du réseau d'eaux pluviales de Montriond (lieudit La Bouverie).

3- Intercommunalité – Position à prendre sur le schéma départemental de coopération intercommunale

Madame la Présidente rappelle les principaux termes du Pacte Politique élaboré par les conseils communautaires du 17 mai et du 28 juin 2011 :

- **Le territoire** : 11 communes de la Vallée d'Aulps,
- **Les compétences** : compétences actuelles de la CCVA à l'exception du Tourisme et du financement du SDIS,
- **La représentativité** : nécessité d'avoir au minimum 3 communes pour avoir une majorité (Morzine : 9 sièges, Les Gets : 4 sièges, 9 communes de la CCVA : 15 sièges au total),
- **Les équilibres financiers** : respect d'un équilibre entre recettes fiscales et charges transférées pour les nouvelles communes.

Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance des délibérations des Gets du 7 juillet et de Morzine du 12 juillet, regrette la position du conseil municipal de Morzine de ne pas accepter l'ensemble des termes du Pacte Politique et notamment la partie représentativité.

Malgré une majorité favorable à une communauté à 15, le Conseil Communautaire aurait consenti un périmètre à 11 en cas d'approbation du Pacte dans sa globalité par Morzine et Les Gets.

Le Conseil estime que la décision de Morzine ne permet plus d'avoir une délibération unique à l'échelle de la Vallée qui aurait permis de présenter un dossier pertinent à la CDCI pour modifier le schéma du Préfet.

En conséquence, eu égard à la position favorable du conseil des Gets, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, ne souhaite pas prendre position à ce jour.

4- Questions diverses

4.1 Point sur le fonctionnement du cabinet médical de Montriond

- Début d'activité pour le docteur CONTE-DEVOLX : lundi 18 juillet sur rendez vous au 04 50 37 90 67 (convention en cours de préparation),
- Attente de la réponse d'une orthophoniste qui pourrait débiter à temps partiel le 15 septembre 2011 et à plein temps à compter du 1^{er} février 2012.

La convention d'occupation précaire pour la location de ces locaux par Dr CONTE-DEVOLX sera signée mardi 26 juillet 2011 à 18h.

4.2 Nouveaux tarifs pour le Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de voter de nouveaux tarifs pour le Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les tarifs qui sont joints en annexe.

4.3 Bois Energie

Charles-Henri MONTET présente aux membres du Conseil Communautaire le projet de délibération proposé par Bernadette JORDAN suite à la réunion du 28 juin 2011 concernant la définition d'axes stratégiques et d'objectifs prioritaires pour la politique du Bois Energie.

André PEERSMAN souligne, tout comme il l'a déjà fait lors de la réunion du 28 juin dernier, qu'il lui semble difficile de s'engager sur « l'augmentation régulière des besoins en bois déchiqueté » (objectif 5). Un maintien de ces besoins serait déjà plus réaliste.

Stéphane PUGIN-BRON propose de remplacer cet objectif par « l'augmentation régulière des installations fonctionnant avec le bois déchiqueté ».

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les axes politiques et les objectifs prioritaires présenté dans le projet de délibération joint en annexe.

4.4 Point sur le Plan Pastoral Territorial du Chablais

Jean-Claude MORAND précise qu'une réunion a eu lieu le 6 juillet 2011 concernant le Plan Pastoral Territorial du Chablais. Il rappelle que ce PPT couvrira un secteur qui regroupe 41 communes. Il souligne que des frais d'études devront être engagés par la CCVA à hauteur de 8 250 euros sur 3 ans et que le PPT apportera un subventionnement régional de 250 000 euros sur 5 ans. Il invite l'ensemble des communes à recenser les actions qu'elles souhaiteraient mener spécifiquement au niveau de leurs alpages et de les faire remonter au Comité de Pilotage.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le mardi 13 septembre 2011 à 18h30.

Le Biot, le 22 juillet 2011

La Présidente